



Mon propriétaire vend le logement que j'occupe

Par **Dolphe**, le **22/06/2015** à **11:17**

Bonjour,

j'ai appris la semaine dernière que mon propriétaire avait mis en vente le logement que j'occupe. Il ne m'en a informé que verbalement par téléphone. Il n'y a pas d'acquéreur à ce jour, la mise en vente est sur un site internet.

Première question : puis-je exiger de lui qu'il m'informe de la vente par courrier ? Même s'il sait que je ne souhaite pas acheter ?

Je souhaite donc partir de ce logement (même s'il me promet de me reloger et me demande d'attendre d'avoir un acquéreur afin de ne pas perdre le prix de la location couvrant la période qui permettra de trouver un acquéreur...).

Dans le cas où je trouverai une autre location, en sachant que le propriétaire actuel a mis le logement en vente dois-je quand même respecter les trois mois de préavis ?

Merci pour vos réponses...

Pas de site qui répond clairement à ça...

Dolphe.

Par **Sleeper**, le **22/06/2015** à **11:44**

"Première question : puis-je exiger de lui qu'il m'informe de la vente par courrier ? "

Non. S'il vend le logement occupé, cela ne vous concerne pas.

"Dans le cas où je trouverai une autre location, en sachant que le propriétaire actuel a mis le logement en vente dois-je quand même respecter les trois mois de préavis ? "

Oui étant donné qu'aucun congé ne vous a été donné.

Mais rien ne vous empêche d'en discuter avec votre bailleur.